

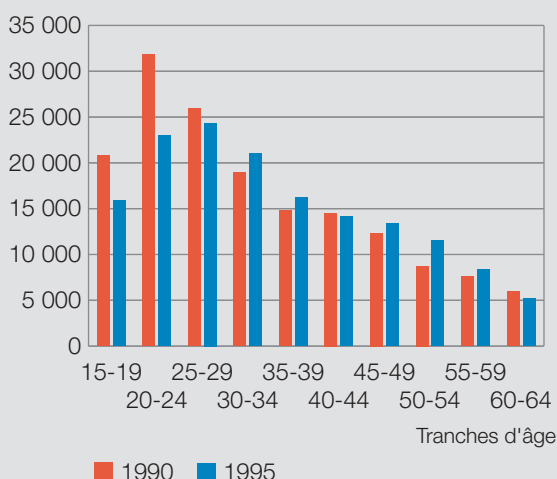
Moins d'accidents grâce à «l'effet pilule»

En Suisse, le taux de natalité a baissé de plus d'un tiers entre 1964 et 1978. Aujourd'hui, les chiffres des accidents sont révélateurs.

De 1964 à 1978, le nombre des naissances a continuellement diminué en passant de 112 890 à 71 375. Cela correspond à une réduction de 36,8 pour cent – c'est-à-dire plus d'un tiers. Les femmes et les hommes, nés durant cette période, sont désormais âgés de 19 à 33 ans. Ces générations creuses sont entrées progressivement dans la vie active. Il n'est donc pas étonnant d'en ressentir les effets sur le nombre des accidents qui surviennent, comme on le sait, le plus fréquemment chez les jeunes personnes. En considérant les accidents dont sont victimes les Suisses de sexe masculin durant les loisirs, l'on remarque en effet qu'ils représentent 60 pour cent environ de tous les accidents non professionnels déclarés à la Suva¹).

Graphique 1

Accidents durant les loisirs par tranche d'âge, concernant les Suisses de sexe masculin, Suva, 1990 et 1995



Groupe à risque : les moins de 30 ans.

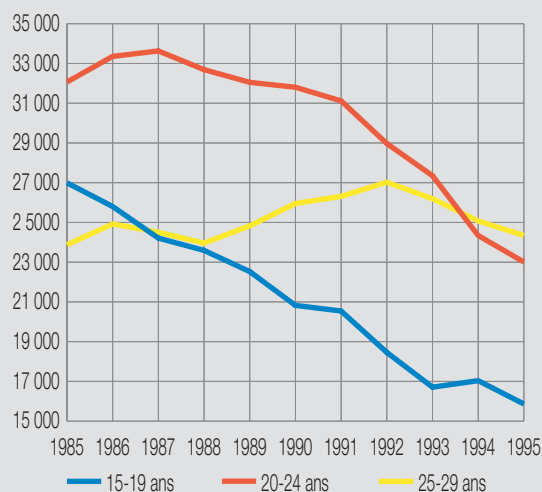
Comme le montrent les statistiques, la fréquence relative des accidents durant les loisirs est très élevée en particulier chez les moins de 30 ans. L'évolution temporelle de la structure de l'âge des assurés ne peut malheureusement pas être observée directement, car l'âge est relevé uniquement en cas d'accident. Le suivi de cette évolution ne peut donc s'effectuer que de manière indirecte. D'autres facteurs comme, par exemple, une éventuelle modification du risque d'accident, le transfert accru des activités vers le secteur tertiaire ou l'augmentation du chômage, peuvent également jouer un rôle sur ce plan.

L'évolution démographique comme facteur essentiel

Le graphique 1 indique clairement qu'en l'espace de cinq ans seulement, les tranches d'âge les plus jeunes ont connu un net recul des accidents. En revanche, l'on observe un faible accroissement pour la majorité des plus de 30 ans. En considérant toutes les tranches d'âge, il résulte une baisse des accidents durant les loisirs de 7,4 pour cent entre 1990 et 1995 pour tous les Suisses de sexe masculin assurés à la Suva. L'évolution à l'intérieur de chaque tranche d'âge est encore plus intéressante. Sur le graphique 2 se profile l'évolution du nombre des accidents, entre 1985 et 1995, pour les trois tranches d'âge les plus jeunes. Ce sont celles touchées aujourd'hui par la chute de la natalité des années 60 et 70. Pour les 15 à 19 ans, les accidents durant les loisirs accusent une baisse constante pendant la période d'observation. Ce recul de 41 pour cent dépasse le taux de

Graphique 2

Accidents durant les loisirs par tranche d'âge sélectionnée, concernant les Suisses de sexe masculin, Suva, 1985 à 1995



natalité de ces tranches d'âge qui est «seulement» de 31 pour cent. Toutefois, les trois quarts environ de cette régression semblent être dus à l'évolution démographique.

Déplacement vers les tranches d'âge plus vieilles.

La catégorie des 20 à 24 ans accusent le plus d'accidents pour les années 1986 et 1987. A ce moment-là, les personnes nées en 1964 et 1965, c'est-à-dire durant les dernières années à forte natalité, avaient alors 22 ans en moyenne. Depuis 1987, le nombre d'accidents a également reculé de plus de 10'000. Le minimum devrait pourvoir être atteint en l'an 2000: lorsque les personnes nées en 1978, année à faible natalité, seront également âgées de 22 ans. Pour les 25 à 29 ans, l'on note le plus d'accidents pour 1992 : cinq ans après le maximum chez les 20 à 24 ans. Ce sont à nouveau les représentants des dernières classes d'âge à forte natalité, qui au bout de cinq années, appartiennent à la catégorie suivante. Depuis 1994, les 25 à 29 ans présentent le plus d'accidents. Toutefois, on peut également s'attendre ici à une baisse jusqu'à l'année 2005.

Et après «l'effet pilule»?

Pour les hommes, toutes les tranches d'âge devraient connaître dans l'ensemble une baisse constante du nombre des accidents non professionnels bien au delà de ce millénaire. Le fait que les dernières classes d'âge à forte natalité se déplacent vers les tranches d'âge plus vieilles, ne compensent pas dans un premier temps l'influence exceptionnelle des tranches d'âge réduites des moins de 30 ans. Parallèlement au recul escompté des accidents durant les loisirs, les coûts par cas devraient connaître globalement une légère augmentation vu l'influence déclinante du nombre restreint des accidents onéreux dans les tranches d'âge plus jeunes.

Cependant, «l'effet pilule» a également une fin. L'année 1996 présente une légère augmentation des accidents par rapport à l'année précédente chez les jeunes Suisses de sexe masculin âgés de 15 à 19 ans.

Peter Andermatt
Secteur statistique

- 1) Cette limitation permet d'éviter l'influence d'autres facteurs sur les résultats comme, par exemple, la part fluctuante des étrangers ou le travail à temps partiel.